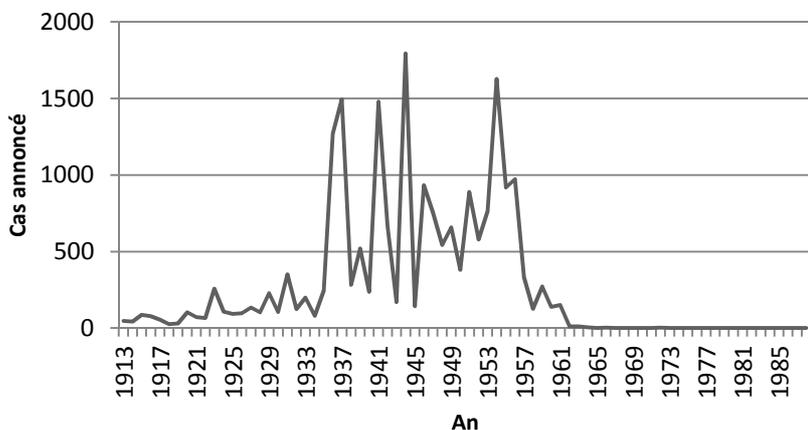


## Indications sur la poliomyélite en Suisse (02.06.2015)

*Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, plus particulièrement de 1920 à 1950, la Suisse a été touchée à plusieurs reprises par de petites et grandes épidémies de poliomyélite. Après que la poliomyélite a été inscrite parmi les maladies à déclaration obligatoire par arrêté du Conseil fédéral en 1914, tous les cantons ont eu l'obligation d'annoncer les cas apparus sur leur territoire (auparavant, les chiffres provenaient des déclarations de cas privés, de certains cantons et des statistiques de décès – Arrêté du Conseil fédéral, 1914). Après l'introduction des vaccinations, le nombre de nouveaux cas d'infection a très rapidement diminué. La dernière annonce d'infection à poliovirus en Suisse remonte à 1982 (Office fédéral de la statistique). L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est donné pour but avec différents partenaires d'éradiquer le poliovirus dans le monde jusqu'en 2018 (OMS, 2013).*

De 1913 à nos jours, près de 20'900 cas ont été annoncés. Sur le graphique 1, il apparaît clairement que les années 1936/37, 1941, 1944 et 1954 sont particulièrement touchées (Office fédéral de la statistique). Les premières campagnes de vaccination ont été menées au tournant des années 1956/57 (vaccin inactivé contre la poliomyélite / IPV). Après des essais de vaccination orale (vaccin avec virus atténué / OPV) dans les années 1958/59, cette forme fut introduite en 1961 et remplaça progressivement l'IPV (Service fédéral de l'hygiène publique, 1960). Par la suite, les nouveaux cas de contagion ont drastiquement diminué (dès 1965, entre zéro et deux cas par an; 12 cas au total entre 1965 et 1982). En 1982 apparaît la dernière annonce d'infection par poliovirus sauvage, et en 1989 a lieu la dernière vaccination associée (contamination par vaccination orale de virus atténué, qui a à nouveau prolongé le potentiel de formation de la paralysie). Du fait qu'avant le tournant du 3<sup>e</sup> millénaire le danger provoqué par une vaccination associée de la poliomyélite est devenu plus grand qu'une infection avec un virus sauvage, la Suisse a à nouveau bifurqué vers l'IPV, avec utilisation de virus inanimés, ce qui permet d'exclure toute forme de contamination (Commission fédérale pour les vaccinations / CFV, 1999; Office fédéral de la santé publique, 2015).

Dans l'interprétation du nombre de cas, il convient de remarquer qu'il ne s'agit que de ceux qui ont été annoncés. Les infections non annoncées n'apparaissent donc pas dans la statistique. D'autre part, durant l'ensemble des périodes d'épidémie, les diagnostics ne se basent que sur les symptômes perceptibles, car les formes asymptomatiques, abortives et



partiellement non paralytiques de la polio (1) étaient probablement peu connues. Les diagnostics erronés ne sont pas exclus non plus, du fait qu'aucune méthode fiable de détection du virus n'existait. Mais cela ne concerne probablement que peu de cas.

<sup>1</sup> Abortive : infection avec symptômes de grippe, qui n'entraîne pas une paralysie.

Non paralytique: infection qui entraîne une forme de méningite, mais aucune paralysie.

**Graphique 1** : Cas de poliomyélite annoncés en Suisse entre 1913 et 1988

## Syndrome post-poliomyélite

De nos jours, la médecine en Suisse se concentre surtout sur le syndrome post-poliomyélite (SPP), qui peut apparaître après des années, voire des décennies, et avec une prévalence importante, chez les personnes autrefois infectées. Lors d'un essai de recension, on est arrivé à au moins 90'000 personnes (1) concernées vivant en Suisse. Ce chiffre est plus élevé que celui des cas de polio transmis par l'Office fédéral de la statistique. Cela est dû au fait que des affections de poliomyélite non paralysante, abortive et inapparente peuvent aussi déboucher sur un syndrome post-poliomyélite. Les deux dernières formes sont peu souvent identifiées comme de la poliomyélite et n'ont donc pas été annoncées comme telles.

## Polio Eradication & Endgame Strategic Plan 2013-2018

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en collaboration avec différents gouvernements, le Rotary International, l'US Centers for Disease Control and Prevention (CDC), ainsi que l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), a lancé en 1988 une initiative en vue de l'éradication de la poliomyélite (Global Polio Eradication Initiative, GPEI). Grâce à ce projet, les nouvelles infections ont pu baisser de 99,9%. Afin de réaliser la dernière étape vers l'éradication totale du virus, l'OMS a développé le „Polio Eradication & Endgame Strategic Plan 2013-2018“. Le but final est un monde sans polio en 2018 (OMS, 2013). Il est possible de suivre les progrès de cette initiative sur le site internet :

[www.polioeradication.org/Dataandmonitoring/Poliothisweek.aspx](http://www.polioeradication.org/Dataandmonitoring/Poliothisweek.aspx)

Office fédéral de la santé publique OFSP (2015). Plan de vaccination suisse 2015:

<http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00685/14669/index.html?lang=fr> [Accès: 27.04.2015]

Office fédéral de la statistique. Cas annoncés de quelques nouvelles maladies contagieuses 1891-1985 :

[www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/dienstleistungen/history/01/00/14/03.Document.89239.xls](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/dienstleistungen/history/01/00/14/03.Document.89239.xls) [Accès: 27.04.2015].

Arrêté fédéral (1914). Bundesratsbeschluss betreffend Ausdehnung der in Art. 3 des Bundesgesetzes über Massnahmen gegen gemeingefährliche Epidemien vorgeschriebenen Anzeigepflicht. Sanitarisch-demographisches Wochenbulletin der Schweiz, 1914(42), p. 654-655.

Service fédéral de l'hygiène publique (1960). Vaccination préventive contre la paralysie infantile avec virus atténué. Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique, 1960(45), p. 281-282.

Vaccination préventive contre la paralysie infantile (1962). Bulletin de l'Office fédéral de l'hygiène publique, 1962 (5), p. 25.

Commission fédérale pour les vaccinations (CFV), Office fédéral de la santé publique, Division épidémiologie et maladies infectieuses (1999). Nouvelles recommandations pour la vaccination contre la poliomyélite. 1999 (43), p. 809-811.

WHO (2013). Polio Eradication & Endgame Strategic Plan 2013-2018. Disponible sur: [www.polioeradication.org/resourcelibrary/strategyandwork.aspx](http://www.polioeradication.org/resourcelibrary/strategyandwork.aspx)

Monika Reisel  
Collaboratrice scientifique ASPr-SVG | Polio.ch  
aspr.science@bluewin.ch

Mario Corpataux  
Responsable du ressort communication ASPr-SVG | Polio.ch  
026 322 94 35, aspr.communication@bluewin.ch

<sup>1</sup>Evaluation du nombre de personnes touchées par la post-poliomyélite depuis les infections en 1940, après correction sur la base des décès dus à l'infection aiguë (10%), de la légère hausse annuelle de mortalité d'environ 15%, ainsi que des cas probablement non enregistrés dans les statistiques en raison des difficultés de diagnostic (98% apparaissent sans le moindre symptôme de maladie ou sans symptôme clair, 1% des cas n'ont que des symptômes de méningite et 1% des formes connues de paralysie), et l'hypothèse selon laquelle le SPP apparaît dans au moins 25% de cas.